

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

L'esprit des lois s'épanouit à l'ENM

2023

DÉLÉGUÉS
DU PROCUREUR
CATALOGUE
DE FORMATION





Réfléchir, construire et trouver son identité professionnelle. Depuis la création du Département des formations professionnelles spécialisées, il y a treize ans de cela, l'ENM a participé par son offre de formation à réfléchir, à construire et à trouver l'identité professionnelle des délégués du procureur. Ce métier de la justice, comme celui de magistrat, d'avocat, de conciliateur de justice, de greffier... est un maillon essentiel d'une justice de proximité au plus près des besoins des justiciables. Cependant, exercer ce métier n'est pas anodin. Il faudrait même préciser qu'exercer ce métier au service de la justice et des justiciables dans la matière pénale n'est pas anodin. Prendre conscience que plus de 50 % de l'activité

des parquets de France est assurée par les délégués du procureur, c'est se rendre compte – outre la formidable activité déployée par eux – que cette justice est une justice pouvant prendre son temps et permettre d'atteindre le but essentiel d'une justice pénale : éviter toute récidive en faisant comprendre aux mis en cause la portée réelle de leur acte. Dépositaire d'un temps certain qui n'est pas toujours offert aux magistrats, les délégués du procureur peuvent offrir ce temps aux justiciables.

Cependant, offrir du temps est indispensable mais cela ne suffit pas. En effet, il appartient aux délégués du procureur d'offrir un temps de qualité. Offrir un temps de qualité aux justiciables dépend de la capacité des délégués à appréhender leur métier, à construire leurs compétences professionnelles et à maîtriser leur posture. Continuant ainsi le travail débuté depuis quelques années, l'ENM a refondu la formation initiale des délégués pour leur offrir une formation de prise de fonction répondant à ces besoins et ce, avec des méthodes pédagogiques idoines et variées. Il s'agit tout d'abord d'une formation dispensée au niveau national mais aussi régional par la mise en place et la formation d'un réseau de formateur locaux de l'ENM. Ensuite, cette formation initiale débute par une classe inversée grâce à la bibliothèque numérique mise à disposition de tous les délégués. Elle leur permet d'avoir accès à tous les documents nécessaires pour leur prise de fonction mais également durant toute leur activité. Après cette classe inversée, une session initiale d'une journée en présentiel permet de maîtriser les gestes professionnels élémentaires (communication, entretien...) tout en prenant conscience de leur statut et de la posture attendue. Et enfin, une formation continue se caractérisant tant par les sessions offertes dans ce catalogue, que par la lecture du guide du délégué du procureur refondu et remis à jour pour sa deuxième édition. Ce guide est l'outil quotidien du délégué.

Mesdames et Messieurs les délégués du procureur, vous l'aurez compris, l'ENM n'a de cesse de vouloir vous accompagner dans votre mission, dans votre activité, dans votre fonction, dans votre métier. Former des professionnels de la justice, c'est faire des choix. Le choix de l'ENM a été de vous aider à construire votre métier. Un métier au service d'une justice plus humaine, un métier au service des justiciables, un métier au service de tous.

Mesdames et Messieurs les délégués du procureur, soyez assurés de l'engagement de l'ENM à vos côtés afin de vous offrir une formation de qualité répondant parfaitement à vos besoins.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau catalogue 2023.

Nathalie RORET

Directrice de l'École nationale de la magistrature

LES CHOIX PÉDAGOGIQUE DE L'ENM : PARTICIPER A LA CONSTRUCTION D'UN MÉTIER

Depuis 13 ans, l'ENM accompagne les délégués du procureur dans la construction de leurs compétences professionnelles et de leur métier. L'École a fait le choix d'une formation professionnalisante considérant que la fonction de délégué est avant tout un métier avec ses compétences propres. Pour ce faire, l'ENM a fait le choix de l'approche par compétences dans la structuration de la formation. Cette approche repose sur des étapes essentielles clairement définies permettant de construire une offre de formation :

- 1^{re} étape : l'analyse du métier dans son contexte en assistant à des audiences et des rendez-vous effectués par des délégués, et en analysant leur travail et façon de faire ;
- 2^e étape : construction et élaboration du référentiel de compétences-métier du délégué. Il ne peut pas y avoir de formation sans référentiel de compétences-métier. En effet, il faut l'élaborer afin d'offrir une formation adéquate et adaptée aux stagiaires. Il a été ainsi déterminé 5 compétences professionnelles propres aux délégués : respecter les règles déontologiques propres à sa fonction ; préparer et conduire un entretien en exécutant son mandat ; conclure un entretien et le formaliser ; prendre en compte l'environnement dans lequel s'inscrit sa mission et s'y engager ; et rendre compte de son activité.
- 3^e étape : construction d'une offre de formations structurée par compétences. Depuis déjà deux ans, le catalogue est structuré selon l'approche par compétences. Pour l'élaboration de ces formations, il a été fait le choix de l'approche socioconstructiviste c'est-à-dire que l'apprenant construit ses compétences au travers d'activités et pas en absorbant ce qu'on lui transmet. Le socioconstructivisme place l'apprenant au centre c'est-à-dire adapter les situations d'apprentissage pour qu'elles aient un sens pour lui en veillant à lui proposer des activités pertinentes en lien avec ses compétences. Enfin, les compétences étant liées à un contexte (on n'apprend jamais de la même manière compte-tenu de l'évolution permanente du contexte nous

entourant), les situations d'apprentissage créées ont ainsi pris en compte les particularités d'exercice des délégués : seul ou non, petit, moyen ou grand parquet...

Avec ces réflexions, méthodologie et approche, un nouveau module de formation initiale à destination des nouveaux délégués a été créé. Ce module fait appel à des outils pédagogiques modernes (des diapositives avec un design attrayant, des quiz récapitulatifs, des exercices pour s'entraîner, des ressources pédagogiques variées pour partager ses pratiques, apprendre ensemble et construire de nouvelles connaissances...). Ce travail et cette réflexion ont permis l'élaboration du schéma de la posture du délégué ci-dessous. La posture correspond à l'attente sociale attendue d'une personne exerçant une fonction. On associe la posture professionnelle à l'idée d'un agir compétent lié au développement de compétences professionnelles. Ce schéma reprend les actions qu'un délégué doit développer tout au long de sa mission pour adopter la bonne posture. Il permet de comprendre la posture comme un positionnement situé au croisement de son attitude, de ses compétences et de la perception qu'il en donne à voir. Cette posture s'affine par une réflexion continue dans l'exercice de ses fonctions en se regardant faire, en pensant son positionnement et sa communication.

Afin de compléter cette offre, une bibliothèque numérique ouverte à tous les délégués a été créée. Elle contient les apports théoriques nécessaires (fascicules, guide, modèles types...) permettant aux nouveaux nommés de préparer utilement la formation en présentiel et leur entrée dans ce nouveau métier. Elle permet également à tous les délégués (anciens et nouveaux) de trouver les éléments nécessaires à l'exercice du métier avec des instruments permettant de se questionner et d'entretenir ses compétences. Les compétences professionnelles se construisent tout au long de la vie professionnelle supposant de la part de chaque individu de s'interroger sur sa pratique.

LA POSTURE DU DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR



RESPECTER LES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES PROPRES À SA FONCTION

DPR PPH1DP OU PPH2DP OU PPH3DP OU PPH8DP - INITIATION À LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR

ENM Paris - 06/03 ou 15/05 ou 18/09 ou 20/11

Ce module d'initiation, entièrement refondu, offre en une journée aux délégués nouvellement nommés la possibilité d'intégrer leurs fonctions (compétence, déontologie, missions...), de mener un entretien avec le justiciable et d'organiser et d'assurer leur office tout en rendant compte de celui-ci. Cette formation repose sur des mises en situation. Elle doit être précédée, pour la connaissance des apports théoriques, par la lecture et l'appropriation des documents à disposition sur la Bibliothèque Numérique des DPR (BNDPR).

DPR PPH9DP - MODULE D'INITIATION À LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR - FORMATIONS EN RÉGIONS EN FONCTION DES BESOINS

En région - Dates à déterminer selon les régions

Ce module d'initiation, entièrement refondu, offre en une journée aux délégués nouvellement nommés la possibilité d'intégrer leurs fonctions (compétence, déontologie, missions...), de mener un entretien avec le justiciable et d'organiser et d'assurer leur office tout en rendant compte de celui-ci. Cette formation repose sur des mises en situation. Elle doit être précédée, pour la connaissance des apports théoriques, par la lecture et l'appropriation des documents à disposition sur la Bibliothèque Numérique des DPR (BNDPR).

PRÉPARER, CONCLURE ET FORMALISER UN ENTRETIEN

DPR PPH4DP - COMMUNIQUER EFFICACEMENT DANS LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR - INITIATION

ENM Paris - 12 et 13/06

Aider les délégués du procureur à communiquer plus efficacement dans l'exercice de leur fonction en leur donnant un certain nombre d'outils de communication qu'ils pourront mobiliser. Niveau initiation, s'adressant en priorité aux délégués du procureur n'ayant jamais suivi de formation aux outils de communication.

DPR PPH5DP - COMMUNIQUER EFFICACEMENT DANS LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR - PERFECTIONNEMENT

ENM Paris - 09 et 10/10

Aider les délégués du procureur à communiquer plus efficacement dans l'exercice de leur fonction en leur donnant un certain nombre d'outils de communication qu'ils pourront mobiliser. Niveau perfectionnement, s'adressant en priorité aux délégués du procureur ayant déjà suivi le niveau initiation ou toute autre formation aux outils de communication.

DPR PPH7DP - LA COMPOSITION PÉNALE - APPROFONDISSEMENT

ENM Paris - 13/03

Formation proposée aux délégués ayant déjà suivis le module d'initiation à la fonction de délégué du procureur. Elle repose sur des rappels théoriques et des mises en situation, et permet aux participants d'appréhender plus particulièrement la composition pénale. L'accent est plus notamment mis sur la technique d'entretien avec majeur et mineur.

PRENDRE EN COMPTE L'ENVIRONNEMENT DANS LEQUEL S'INSCRIT SA MISSION ET S'Y INTÉGRER

EJA02 - LES VIOLENCES SEXUELLES

ENM Paris - 03 ou 06/10

Cette problématique nécessite une attention particulière à la qualité de l'audition de la victime, à la qualification pénale retenue, ainsi que des connaissances sur les conséquences physiques et psychiques, le profil des agresseurs et les modes de prise en charge efficaces.

EJA03 - LA VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE

ENM Paris - 24 au 26/05

Approche pluridisciplinaire des violences au sein du couple afin de réfléchir aux réponses judiciaires, pénales et civiles, les plus adaptées pour lutter contre les comportements violents et protéger les victimes.

EJA06 - PSYCHIATRIE ET JUSTICE PÉNALE

ENM Paris - 16 au 20/10

Connaissances théoriques et techniques actualisées, et rectification des idées parfois erronées sur le trouble psychique.

EJA08 - LA DÉSISTANCE

ENM Paris - 22 au 24/11

La connaissance des travaux menés en criminologie sur les facteurs de sortie de la délinquance permet aux magistrats d'analyser les parcours délinquants et d'adapter un positionnement propice à ce cheminement identitaire.

EJA09 - LA JUSTICE RESTAURATIVE

ENM Paris - Date à déterminer

Présentation des principes théoriques de la justice restaurative, de ses origines culturelles, d'exemples dans des systèmes judiciaires étrangers et d'expériences innovantes en France pour mieux comprendre cette démarche novatrice, en marge du système pénal classique.

EJB03 - LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : ÉVALUATION ET ACCOMPAGNEMENT

ENM Paris - 06 au 09/03

Présentation des modes d'évaluation de la minorité et de l'isolement des mineurs non accompagnés sous les angles juridique, pratique et opérationnel. Étude des recommandations de bonnes pratiques en matière d'accompagnement. Réflexion et échanges sur le positionnement du magistrat dans ce contenu spécifique.

EJB04 - ENFANCE DÉLINQUANTE - REPENSER NOS RÉPONSES

ENM Paris - 06 au 09/06

Mieux connaître les ressorts de la délinquance des mineurs et analyser les modes de prise en charge capables de favoriser les processus d'insertion et de socialisation.

EJB09 - PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

ENM Paris - 28 au 31/03

Approche des troubles psychiques des enfants et adolescents : classification nosographique, description des signes cliniques, des modes de prise en charge et identification des structures de soins.

EJB11 - FAMILLES ORIGINAIRES DU MAGHREB, D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DE TURQUIE, ET PRATIQUES JUDICIAIRES

ENM Paris - 03 au 07/04

Acquérir une approche interculturelle des problématiques qui sont soumises aux magistrats : systèmes de parenté distincts, importance du fait religieux, phénomènes migratoires.

EJC04 - LES TROIS MONOTHÉISMES

ENM Paris - 04 au 08/09

Présentation du christianisme, de l'islam, et du judaïsme à partir des thématiques liées à leurs fondements et à leurs manifestations plurielles dans l'espace et dans le temps.

LÉGENDE

DPR Session conçue spécifiquement pour la formation des délégués du procureur, réservée aux délégués du procureur.

EJC05 - LES DÉRIVES SECTAIRES

ENM Paris - 29/05 au 01/06

Gardien des libertés et protecteur contre toute sujétion physique et psychologique, le magistrat est au cœur de la prévention et de la lutte contre les dérives sectaires. Formation pluridisciplinaire donnant des clefs pour prendre une décision adaptée.

EJC07 - LES ADDICTIONS

ENM Paris - 22 au 26/05

Mieux connaître les mécanismes neurobiologiques de la dépendance, les évolutions des politiques publiques en la matière et analyser l'efficacité des pratiques professionnelles en cours.

HJB09 - LA LAÏCITÉ, LE JUGE ET LE DROIT

ENM Paris - 25 au 27/09

Après une étude historique de la laïcité, aujourd'hui principe constitutionnel, exposés et retours d'expériences permettront d'appréhender tant sur le plan juridique que pratique son sens et sa portée aujourd'hui.

HJC07 - DES DISCRIMINATIONS À LA HAINE : JUGER DES PRÉJUGÉS ET DE L'HOSTILITÉ

ENM Paris - Module 1 : 11 au 13/04 - Module 2 : 18 au 20/10

Sensibiliser à l'histoire, la sociologie et la psychologie des préjugés raciaux, antisémites, sexistes, et généralement hostiles, afin de mieux traiter judiciairement les contentieux liés à ces préjugés et leurs manifestations de haine.

PPB02 - VICTIME ET PROCÈS PÉNAL

ENM Paris - 28 au 31/03

Session alternant apports pluridisciplinaires et échanges sur la place et les droits de la victime dans le procès pénal, des poursuites à l'indemnisation.

PPD01 - LUTTE CONTRE LA RADICALISATION VIOLENTE : OUTILS DE DÉTECTION ET PRISE EN CHARGE

ENM Paris - 13 au 17/03

Apports pluridisciplinaires et clefs de compréhension permettant d'identifier le processus de radicalisation chez un individu afin de mieux l'appréhender et d'y répondre dans l'exercice quotidien des fonctions du magistrat.

PPE02 - LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

ENM Paris - 06 au 08/09

Présentation des moyens de lutte contre le trafic de stupéfiants sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels ; échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

PPG08 - LE CONTENTIEUX DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT INDIGNE

ENM Paris - Date à déterminer

Approfondir les évolutions législatives et jurisprudentielles, identifier les relations partenariales à développer et échanger sur les méthodes d'enquêtes et le choix des infractions pour renouveler la façon d'aborder ces contentieux techniques.

VEA01 - PRÉCARITÉ ET OFFICE DU JUGE

ENM Paris - 31/05 au 02/06

État des lieux du phénomène de la précarité en France et conséquences sur l'office du juge, tant en matière civile que pénale.

VED02 - L'ANIMAL ET LE DROIT : STATUT, PROTECTION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

ENM Paris - 19 au 21/04

Appréhender le statut et la protection juridique de l'animal domestique, de rente ou sauvage, à la lumière des normes nationales et internationales, des évolutions de la société civile et de l'éthologie.

CONSTRUIRE LES COMPÉTENCES TECHNIQUES PROPRES À SA FONCTION

PPB04 - LES POURSUITES ALTERNATIVES ET SIMPLIFIÉES

ENM Paris - 19 au 20/06

Rappels théoriques sur les différents dispositifs composant la « 3^e voie », aide à la conception de politiques pénales efficaces et échanges sur des pratiques locales innovantes.

DPR PPH6DP - APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DU CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Délégation à la sécurité routière Paris - 01 au 03/02

Mieux connaître le contentieux routier en ses aspects juridiques, statistiques et techniques, et mieux cerner les enjeux de la sécurité routière. Session organisée en partenariat avec la Délégation à la sécurité et à la circulation routières.

PPZ03 - PANORAMA DES PEINES

ENM Paris - Date à déterminer

Comprendre le régime et la nature des différentes peines, les conditions de leur prononcé et leur régime d'exécution à travers des apports théoriques et concrets d'universitaires et de praticiens.

DU NUMÉRIQUE ACCOMPAGNÉ

LA BNDPR

La bibliothèque numérique des délégués du procureur est ouverte à tous les délégués contenant les apports théoriques et les outils nécessaires (fascicules, guide, modèles types...) pour une appréhension et un exercice serein du métier. »



UN MODULE D'E-FORMATION

L'ENM propose à tous les délégués du procureur un parcours de formation sur les dispositifs de lutte contre la toxicomanie.

Ce parcours d'e-formation est issu d'un séminaire destiné aux délégués du procureur et organisé par l'ENM, grâce au soutien de la MILDECA.

Il se compose de 3 parties :

- Mieux connaître pour mieux comprendre ;
- Mieux dialoguer ;
- Mieux former.

La bibliothèque et le parcours sont accessibles à tout délégué du procureur sur simple demande à l'adresse suivante : ofl.fps.enm@justice.fr

VOS CORRESPONDANTS À L'ENM

► **Laurence Prampart**, magistrate, coordonnatrice de formation au département des formations professionnelles spécialisées, en charge de la formation des délégués du procureur

► **Raphaëlle Silvy-Leligois**, sous-directrice

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription en formation continue s'effectue uniquement sur le site www.formation.enm.justice.fr. Les délégués du procureur bénéficient de 2 périodes d'inscription dans l'année.

DU 05 AU 30 SEPTEMBRE 2022

Pendant cette période, l'ensemble des formations 2023 est disponible. Les délégués du procureur, répartis en 3 zones géographiques, disposent de 2 semaines dans la période pour s'inscrire aux formations proposées pour l'année 2023. Ils peuvent sélectionner 1 à 2 formations.

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE 2023

Cette possibilité permet de choisir les formations en fonction de nouveaux impératifs. Dès fin décembre 2022, l'inscription aux formations qui disposent encore de places disponibles sera ouverte.

CANDIDATER EN 4 ÉTAPES

1. **La connexion** : se rendre sur le site web www.formation.enm.justice.fr accessible depuis tous les postes informatiques reliés à internet.
2. **L'identification** : renseigner son identifiant (adresse e-mail) et mot de passe (transmis par e-mail par l'ENM) dans la zone « Votre espace » en haut à droite de l'écran.
3. **Le choix de la formation** : utiliser le moteur de recherche qui permet de croiser plusieurs critères (mots clés, dates, lieux, etc.). Sélectionner une formation dans la liste de résultats, puis sur la nouvelle page affichée, choisir une date et cliquer sur « Ajouter à ma sélection ».
4. **La validation du panier de formation** : cliquer sur « Votre sélection » en haut à droite, puis sur la nouvelle page affichée cocher « j'ai bien pris connaissance des conditions d'annulation » et cliquer sur « S'inscrire ». Un message de confirmation de l'envoi de la demande d'inscription à l'ENM apparaît alors.

CONTACT

Toute question relative à l'inscription doit être adressée à la hotline : **01 85 56 16 60**

